

Depuis plusieurs années, les systèmes territoriaux sont au cœur d'interrogations aussi bien en ce qui concerne leur nature et les enjeux qu'ils recouvrent que les façons les plus efficaces de préparer les acteurs à l'exercice des métiers du développement local.

Les lois de décentralisation, l'accélération de la construction européenne et l'accroissement de la concurrence internationale ont en effet transformé le territoire en un objet névralgique mais opaque.

Il est névralgique puis-

qu'il s'agit de créer sur place, à partir des ressources locales, toujours plus de valeur ajoutée (agriculture, entreprises, tourisme, services...).

Il est opaque car il est de plus en plus malaisé de distinguer les niveaux territoriaux (local, régional, national, européen, global) et de penser leur imbrication.

La multiplication et la complexité croissantes des politiques d'aménagement du territoire

font donc que le territoire est un objet qu'il faut à la fois appréhender dans les termes d'une interrogation théorique et dans ceux d'une ingénierie de projet.

Aucune formation prétendant former des étudiants et des professionnels à l'ingénierie de projet territorial

ne peut plus se dispenser d'afficher un volet théorique développé face à un objet qui évolue de plus en plus

vite et dont la nature même est devenue problématique.

Ce master pluridisciplinaire propose un parcours professionnel et deux parcours recherche.



Un diplôme ouvert à la formation continue sur un ou deux ans

L'objectif de ces derniers est d'éclairer les évolutions des systèmes territoriaux par une démarche théorique.

Cette formation est soutenue par des partenaires essentiels du développement territorial en Midi-Pyrénées : Conseil Régional, Conseils Généraux, CCI, Commissariat à l'aménagement des Pyrénées.

Ses enseignants sont membres du LEREPS (*Laboratoire d'Etudes et de Recherche sur l'Economie les Politiques et les Systèmes sociaux*), centre de recherche spécialisé sur les politiques territoriales.

UN MASTER, TROIS PARCOURS

Un parcours professionnel

“ Ingénierie des politiques territoriales ” Cette option professionnelle est le prolongement du DESS Ingénierie économique et sociale des politiques territoriales qui, entre 1999 et 2004, a permis de préciser les besoins et d'améliorer la préparation aux métiers du développement local. Les cours sont assurés à parité par des universitaires et des partenaires spécialisés.

Responsables :

Claude DUPUY et Vincent SIMOULIN

Deux parcours recherche

“ Systémique complexe appliquée aux territoires ” Cette option recherche se tourne vers les territoires en privilégiant une posture de recherche : la systémique complexe. Si elle est très peu prise en compte en France, son développement est avéré dans le monde anglo-saxon où de nombreuses formations universitaires et revues scientifiques lui sont consacrées. Ce parcours novateur prend appui sur une tradition de recherche du LEREPS associant sociologie et systémique.

Responsables :

Jean-Claude LUGAN et Pascal ROGGERO

“ Ingénierie des politiques territoriales ” Cette option recherche est centrée sur l'économie spatiale et l'économie publique. Là aussi, elle s'appuie sur les vingt ans d'expertise dans ces domaines du LEREPS et des enseignants-chercheurs qui lui sont rattachés. Elle est en particulier destinée à encadrer les projets de recherche en matière d'économie industrielle, d'étude des dynamiques territoriales et des phénomènes de proximité ou de politiques urbaines.

Responsable :

Claude DUPUY

Les conditions d'inscription

- ◆ Examen du dossier universitaire, niveau maîtrise de Sciences Économiques ou d'AES
- ◆ Validation des acquis pour la formation continue.

Pour tout renseignement

Service des formations professionnalisées
Tel : 05 61 63 38 12
Arsenal bureau 133 ter

Equipe enseignante universitaire

BARON Catherine, Maître de Conférences, CAPELLER Wanda, Professeur, CARLES Joseph, Maître de Conférences, COLLETIS, Gabriel, Professeur, DUPUY Claude, Professeur, GALLIANO, Danielle, Directeur de recherches, LUGAN Jean-Claude, Professeur, MENVILLE Jean, Maître de Conférences, POUMAREDE, Jacques, Professeur, ROGGERO Pascal, Maître de Conférences, SIBERTIN-BLANC Christophe, Professeur, SIMOULIN Vincent, Maître de Conférences, THOMAS Olivier, Maître de Conférences, VICENTE Jérôme, Maître de Conférences

Intervenants extérieurs

BOUGON François, Secrétaire Général d'une Collectivité Territoriale, CARREIRAS Joël, Ingénieur de Recherche, JULLA, Eric, Consultant, (Cabinet Ressources Consultant Finances), MEROUANI, Jean-Marc, Consultant, (JLR conseil), CASPAR R. (ESAP), THUMEREL, Bernard, Consultant, (AÏDA), WALLET Frédéric, Consultant, (ESAP)

UN MASTER : TROIS PARCOURS

Premier Parcours : La voie professionnelle

“ Ingénierie des politiques territoriales ” Cette option professionnelle est le prolongement du DESS Ingénierie économique et sociale des politiques territoriales qui, entre 1999 et 2004, a permis de préciser les besoins et d'améliorer la préparation aux métiers du développement local. Les cours sont assurés à parité par des universitaires et des partenaires spécialisés.
(responsables : M. Claude DUPUY et M. Vincent SIMOULIN)

se former...

- ▶ à l'analyse du diagnostic ainsi que de la conduite de projets économiques.
- ▶ à l'animation de structures d'accueil d'entreprises.

Une voie professionnelle ouverte à la formation continue

devenir ...

- ▶ Chargé de développement économique
- ▶ Responsable de pépinières d'entreprises
- ▶ Animateur territorial

être capable ...

- ▶ d'élaborer une analyse prospective territoriale
- ▶ d'aider à la prise de décision
- ▶ de connaître les méthodes et analyses du financement des projets territoriaux
- ▶ de connaître l'environnement institutionnel et le droit des collectivités territoriales

Module fondamental commun aux trois options

“ Décisions et organisation des systèmes territoriaux ” (60H) (20 ECTS)

- ◆ Sociologie de la décision (JC. Lugan) (15H)
- ◆ Acteurs et systèmes d'action territoriaux (P. Roggero) (15H)
- ◆ Apprentissage et dynamique des organisations (C. Dupuy) (15H)
- ◆ Économie Spatiale et Économie Industrielle (J. Vicente) (15H)

Module 1

“ Le territoire en projet ” (60H) (10 ECTS)

- ◆ Diagnostic Territorial et Ingénierie de projet (20H) (B. Thumerel, R. Caspar)
- ◆ Politiques européennes de développement territorial (20 H) (V. Simoulin)
- ◆ Prospective régionale (10H) (J. C. Lugan PR UT1)
- ◆ Politiques industrielles et intelligence économique (10H) (G. Colletis)

Module 2

“ Finances locales ” (60H) (10 ECTS)

- ◆ Fiscalité locale (20H) (J. Carles)
- ◆ Fiscalité intercommunale (20H) (E. Julla)
- ◆ L'inscription institutionnelle de l'action territoriale (20H) (J. Carreiras)

Mémoire de stage (10 ECTS)

Le mémoire donne lieu à une soutenance en fin d'année devant un jury constitué de deux membres. Les autres matières donnent lieu à évaluation sous forme d'examen pour les cours et de réalisation d'un travail de recherche pour les séminaires.

« LA VÉRITABLE
ALTER-
NANCE »

**Un module au choix
parmi les trois suivants**

Module 3

“ Les territoires de la coordination ” (60H) (10 ECTS)

- ◆ Ingénierie de projets et politiques de développement rural (20H F. Wallet, JM Mérouani)
- ◆ Économie et politiques urbaines (10H C. Baron, O. Thomas)
- ◆ Agro-industries et développement économique (10 H) (M-L Filippi)
- ◆ Économie de l'entreprise (20 H, M. Daynac)

Module 4

“ Territoires et méthodologie du développement durable ” (60H) (10 ECTS) Animé par le CRP (consultants)

- ◆ Les concepts liés au développement durable (18H) :
- ◆ Les expériences de développement durable (12 H) :
- ◆ Les méthodes et les outils du développement durable appliqués à la conduite de projets territoriaux (30H)

Module 5

“ Nouvelles relations industrielles, innovation et systèmes d'information ” (60H) (10 ECTS) Module commun au Master « relations industrielles et créations de compétences »

Ce diplôme est ouvert en formation continue sur deux ans pour des fonctionnaires territoriaux désirant développer de nouvelles compétences

L'acquisition de compétences est complétée par un stage de 12 semaines (sur six mois) dans une structure territoriale de développement. Ce stage est effectué en alternance, une semaine à l'université, trois semaines en stage. Cette alternance est le gage d'une formation de terrain “ à mi-temps ” sur six mois.

UN MASTER : TROIS PARCOURS

Second Parcours : La voie de la recherche en sociologie

“ **Systémique complexe appliquée aux territoires** ” Cette option recherche se tourne vers les territoires en privilégiant une posture de recherche : la systémique complexe. Si elle est très peu prise en compte en France, son développement est avéré dans le monde anglo-saxon où de nombreuses formations universitaires et revues scientifiques lui sont consacrées. Ce parcours novateur prend appui sur une tradition de recherche du LEREPS associant sociologie et systémique.
(responsables : M. Jean-Claude LUGAN et M. Pascal ROGGERO)

Module fondamental commun aux trois options

“ Décisions et organisation des systèmes territoriaux ” (60H) (20 ECTS)

- ◆ Sociologie de la décision (JC. Lugan) (15H)
- ◆ Acteurs et systèmes d'action territoriaux (P. Roggero) (15H)
- ◆ Apprentissage et dynamique des organisations (C. Dupuy) (15H)
- ◆ Économie Spatiale et Économie Industrielle (J. Vicente) (15H)

Module 1

“ Sociologie des systèmes territoriaux ” (60H) (10 ECTS)

- ◆ Théories sociologiques contemporaines (W. Capeller) (15 h)
- ◆ Systèmes politiques locaux (J. C. Lugan, J. Poumarède) (15 h)
 - ◆ Gouvernances et territoires (V Simoulin) (15H)
- ◆ Systémique complexe approfondie (P. Roggero) (15H)



Mémoire de sociologie (20 ECTS)

Le mémoire donne lieu à une soutenance en fin d'année devant un jury constitué de deux membres.
Les autres matières donnent lieu à évaluation sous forme d'examen pour les cours et de réalisation d'un travail de recherche pour les séminaires.

Un module au choix parmi les quatre suivants

Module 2

“ Modélisation des systèmes territoriaux ” (60H) (10 ECTS)

- ◆ Informatique et modélisation des systèmes territoriaux (Ch. Sibertin-Blanc) (20H)
- ◆ Analyse statistique géo-référencée et Système d'information géographique (20H)
- ◆ Analyses qualitatives et territoires (20H)

Module 3

“ Les territoires de la coordination ” (60H) (10 ECTS)

- ◆ Ingénierie de projets et politiques de développement rural (20H F. Wallet, JM Mérouani)
- ◆ Économie et politiques urbaines (10H C. Baron, O. Thomas)
- ◆ Agro-industries et développement économique (10 H) (M-L Filippi)
- ◆ Économie de l'entreprise (20 H, M. Daynac)

Module 4

“ Territoires et méthodologie du développement durable ” (60H) (10 ECTS)

Animé par le CRP (consultants)

- ◆ Les concepts liés au développement durable (18H) :
- ◆ Les expériences de développement durable (12 H) :
- ◆ Les méthodes et les outils du développement durable appliqués à la conduite de projets territoriaux (30H)

Module 5

“ Nouvelles relations industrielles, innovation et systèmes d'information ” (60H) (10 ECTS) Module commun au Master « relations industrielles et créations de compétences »

UN MASTER : TROIS PARCOURS

Troisième Parcours : La voie de la recherche en Économie

“ Ingénierie des politiques territoriales ” Cette option recherche est centrée sur l'économie spatiale et l'économie publique. Là aussi, elle s'appuie sur les vingt ans d'expertise dans ces domaines du LEREPS et des enseignants-chercheurs qui lui sont rattachés. Elle est en particulier destinée à encadrer les projets de recherche en matière d'économie industrielle, d'étude des dynamiques territoriales et des phénomènes de proximité ou de politiques urbaines.
(responsable : M. Claude DUPUY)

Module fondamental commun aux trois options

“ Décisions et organisation des systèmes territoriaux ” (60H) (20 ECTS)

- ◆ Sociologie de la décision (J.C. Lugan) (15H)
- ◆ Acteurs et systèmes d'action territoriaux (P. Roggero) (15H)
- ◆ Apprentissage et dynamique des organisations (C. Dupuy) (15H)
- ◆ Économie Spatiale et Économie Industrielle (J. Vicente) (15H)

Module 1

“ Séminaires d'Économie ” (60H) (10 ECTS)

- ◆ Ingénierie de projets et politiques de développement rural (F. Wallet, J.M Mérouani) (20H)
- ◆ Économie et politiques urbaines (C. Baron, Olivier Thomas) (10H)
- ◆ Agro-industries et développement économique (M.L. Filippi) (10H)
- ◆ Économie de l'entreprise (M. Daynac) (20H)



Mémoire de Sciences Économiques (20 ECTS)

Le mémoire donne lieu à une soutenance en fin d'année devant un jury constitué de deux membres. Les autres matières donnent lieu à évaluation sous forme d'examen pour les cours et de réalisation d'un travail de recherche pour les séminaires.

Un module au choix parmi les quatre suivants

Module 2

“ Modélisation des systèmes territoriaux ” (60H) (10 ECTS)

- ◆ Informatique et modélisation des systèmes territoriaux (Ch. Sibertin-Blanc) (20H)
- ◆ Analyse statistique géo-référencée et Système d'information géographique (20H)
- ◆ Analyses qualitatives et territoires (20H)

Module 3

“ Les territoires de la coordination ” (60H) (10 ECTS)

- ◆ Ingénierie de projets et politiques de développement rural (20H F. Wallet, JM Mérouani)
- ◆ Économie et politiques urbaines (10H C. Baron, O. Thomas)
- ◆ Agro-industries et développement économique (10 H) (M-L Filippi)
- ◆ Économie de l'entreprise (20 H, M. Daynac)

Module 4

“ Territoires et méthodologie du développement durable ” (60H) (10 ECTS)

Animé par le CRP (consultants)

- ◆ Les concepts liés au développement durable (18H) :
- ◆ Les expériences de développement durable (12 H) :
- ◆ Les méthodes et les outils du développement durable appliqués à la conduite de projets territoriaux (30H)

Module 5

“ Nouvelles relations industrielles, innovation et systèmes d'information ” (60H) (10 ECTS) Module commun au Master « relations industrielles et créations de compétences »